



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

CCAS DE MORMOIRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 09/04/2025

Délibération n° 2025_015

Date de convocation : 04/04/2025

Membres en exercice : 13
Votants : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 18-04-2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le NEUF AVRIL à 19 Heures, le
Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe,
GAILHAC Elsa, CARTOUX Marie-Paule, CHAVADA Patrick, PENE
Audrey, ROSA Gil, ROUX Jean-Paul, GUYOTOT Mireille, MARTIN
Lionel, LEDEZ Benoît, KRISTIANSEN Lene

Secrétaire : KRISTIANSEN Lene

Budget / Budget primitif 2025

Le Président expose qu'avec les documents reçus dans les délais réglementaire imposés par le passage
à la M57 (soit 12j avant le vote du BP),

Il soumet à l'assemblée délibérante le budget primitif communal 2025 établi comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	110 329.59 €	110 329.59 €
Investissement	8 495 €	8 495 €

Vu le projet de budget primitif 2025,

Le conseil d'administration ayant ouï l'exposé du président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif 2025 arrêté comme suit :
 - o au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - o au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

Sections	Dépenses	Recettes
- Fonctionnement	110 329.59 €	110 329.59 €
- Investissement	8 495 €	8 495 €

AUTORISE Monsieur le président à signer tout acte se rapportant à la présente.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le Président

Le secrétaire : KRISTIANSEN Lene

Bernard LE DILY